

ECHOS DE BRAY-SAINT AIGNAN MARS 2024

Mot du Maire

Bonjour à tous,

Le printemps arrive et la pluie a été généreuse ! La nature reprend des couleurs.

Les véhicules « Altério » sillonnent notre territoire pour établir notre schéma directeur d'assainissement et d'eaux pluviales. Encore quelques mois et nous aurons le résultat de notre étude sur la station et son réseau.

Le PLUi est toujours en cours d'élaboration. Et bientôt des réunions publiques sur nos différentes communes seront organisées en avril- mai pour vous présenter l'avancée de ce travail communautaire. Le cahier d'expression est toujours disponible à la mairie pour y noter vos questions et autres remarques.

Rappel important : une mise à jour du cadastre va démarrer en avril. Pour ce faire des marques au sol sont matérialisées. **Merci de ne pas les déplacer ou les effacer.**

Après un faux départ, Evan et Mickaël, vous accueillent « Au Fournil de Bray » depuis vendredi 22 mars. Nous leur souhaitons prospérité et pérennité. A nous de faire vivre notre commerce local.

Je vous souhaite un beau printemps et que le soleil adoucisse les mœurs !!!



Élections EUROPÉENNES 2024

dim. 9 juin 2024

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024.

(Un bureau de vote à Bray et un bureau à St Aignan)

La pièce d'identité est obligatoire.

Le parlement européen après les élections de juin 2024, sera constitué de 720 eurodéputés dont 81 français. La France est le deuxième pays le plus représenté derrière l'Allemagne qui compte 96 eurodéputés.

Le Saviez-vous ?

En France, 20% des lois ont une origine européenne, dans certains secteurs comme l'agriculture et l'environnement c'est 40% des lois qui sont d'origine européenne en revanche dans des secteurs comme l'éducation et le logement c'est seulement 5%.

Ses missions :



EN LIEN AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL, IL DISCUTE, MODIFIE ET VOTE LES TEXTES PROPOSÉS PAR LA COMMISSION.



IL VOTE LE BUDGET AVEC LE CONSEIL, C'EST-À-DIRE QU'IL APPROUVE LE MONTANT TOTAL D'ARGENT QUE POURRA UTILISER L'UNION EUROPÉENNE SUR UNE ANNÉE.



IL CONTRÔLE L'ACTION DES AUTRES INSTITUTIONS EUROPÉENNES COMME LA COMMISSION OU LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE.

PARKING MULTI-MOBILITES : borne de recharge et abri vélos



Pour bénéficier de l'abri sécurisé, il est nécessaire : de prendre un badge à la mairie (35 € de caution) et de signer le règlement. Pas de réservation, ce n'est pas un garage.
A l'intérieur : 6 places dont 2 pour les VAE (Vélo à Assistance Electrique).



Entretien des ouvrages d'accès

aux propriétés privées



Afin d'assurer le bon écoulement des eaux, les propriétaires des terrains riverains sont tenus d'entretenir et de maintenir en bon état les ouvrages ayant fait l'objet d'autorisation à leur profit (notamment le nettoyage ou le remplacement éventuel du busage ainsi que le curage du fossé sur une distance de 2m minimum en amont et en aval immédiat de l'ouvrage). (Article 640 du code civil).

Il est nécessaire de demander une autorisation de voirie à la mairie pour effectuer les travaux tels que le changement de la buse.



NOUVEAU ! LE BRAY'K BAR

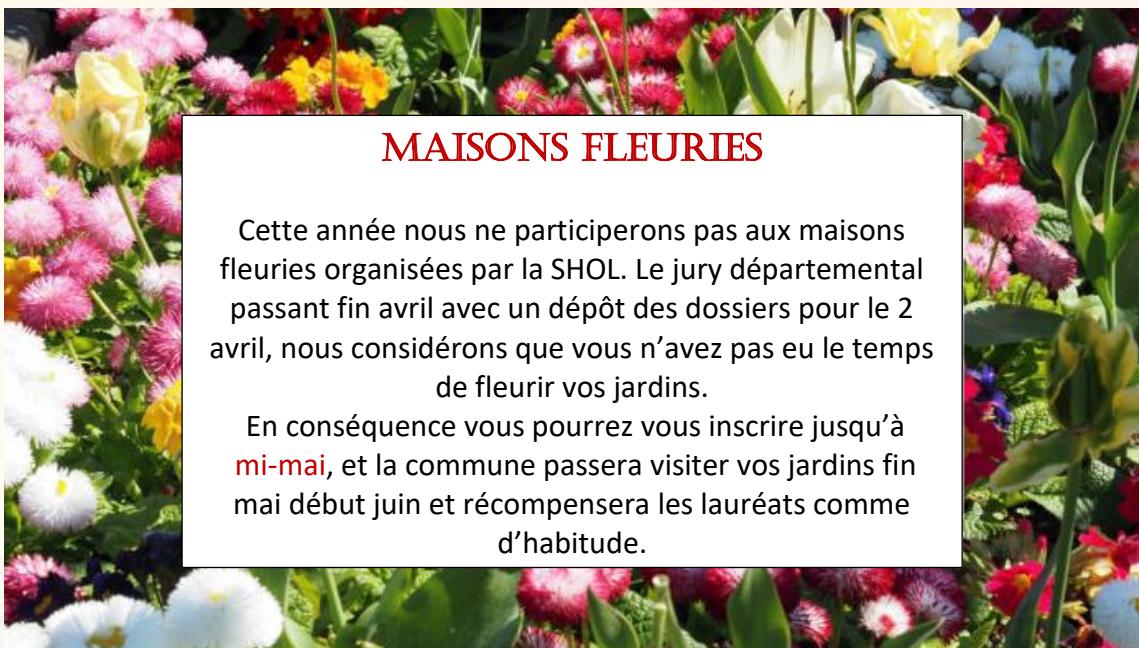
est un point relais de la Poste, il vous en apporte tous les services sauf les opérations bancaires.



MAISONS FLEURIES

Cette année nous ne participerons pas aux maisons fleuries organisées par la SHOL. Le jury départemental passant fin avril avec un dépôt des dossiers pour le 2 avril, nous considérons que vous n'avez pas eu le temps de fleurir vos jardins.

En conséquence vous pourrez vous inscrire jusqu'à **mi-mai**, et la commune passera visiter vos jardins fin mai début juin et récompensera les lauréats comme d'habitude.





TERRAIN MULTISPORTS

Ce projet fortement sollicité par les différents conseils municipaux enfants a donc vu sa concrétisation le 14 décembre 2023.

Ce jeudi 14 mars 2024, les différentes classes se sont retrouvées sur le terrain pour une première prise en main des installations sous l'animation de Monsieur Huveau d'Agorespace et des professeurs des écoles.

Une belle journée sportive sous un soleil printanier.

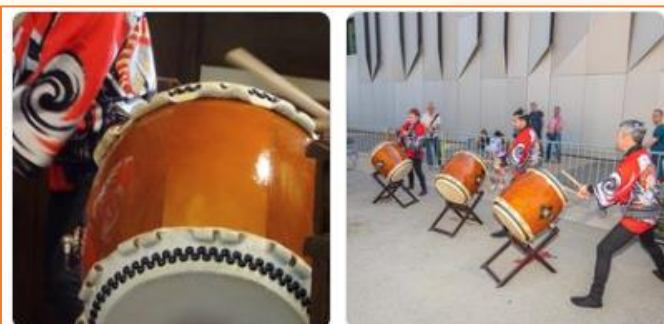
CONCERTS DE PRINTEMPS
RAPPEL

EN A BRAY GE
Le 13 avril
à la salle polyvalente

VALPHONIE
Le samedi 20 avril
à la salle polyvalente

Collecte des déchets
(Organisée par le Conseil municipal enfants)

LE SAMEDI 6 AVRIL A 14H
Parking de l'église de Bray



JAPON

VENDREDI 5 JUILLET
A PARTIR DE 18H
A LA
SALLE POLYVALENTE
DE
BRAY-SAINT AIGNAN

18h : initiation au taiko (tambour japonais)
par l'association Wadaiko Makoto.
Sur réservation au 0234520245.

19h30 : démonstration de taiko par Wadaiko
Makoto.
Accès libre
Buvette et restauration sur place



Cinéma de plein air
Mon voisin Totoro
Un film d'animation
De Hayao Miyazaki
Tout public : 1h27.